MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE DES SCIENCES, DES TECHNIQUES ET DES TECHNOLOGIES DE BAMAKO



RECTORAT

Service des Affaires Juridiques et des Equivalences

Proclamation des résultats provisoires de l'élection du Doyen et du Vice-Doyen de la Faculté de Médecine et d'Odontostomatologie (FMOS)

L'an deux mil vingt-trois et le jeudi 30 novembre à 10 heures 10 mn, dans la salle des Professeurs de la Faculté de Médecine et d'Odontostomatologie (FMOS), il a été procédé à l'élection du Doyen et du Vice-Doyen de ladite faculté, en exécution de la Décision N°2023-0407/USTTB-R/SG-SAJE, du 31 octobre 2023 portant convocation du collège électoral pour l'élection du Doyen et du Vice-Doyen de la FMOS.

Après la fermeture du bureau de vote à 15 heures, le bureau a procédé à la vérification et au décompte des bulletins. Ainsi, les résultats provisoires obtenus par les différentes listes de candidatures, se présentent commesuit :

Nombre de Postes à pourvoir : 02

2. Nombre d'électeurs inscrits : 92

3. Nombre de votants: 91

Nombre de bulletins nuls : 01
 Nombre de voix obtenues par :

la première liste de candidatures : 46
la deuxième liste de candidatures : 45

Répartition des voix par liste de candidatures

N°	Titre de la liste	Nombre de voix
01	1 èreListe de candidatures : - Doyen : Pr Mariam SYLLA - Vice-Doyen : Pr Mamadou Lamine DIAKITE	46
02	2 ^{ème} Liste de candidatures : - Doyen : Pr Bakarou KAMATE -Vice-Doyen : Pr Bakary Tientigui DEMBELE	45

Au regard des voix obtenues par chacune des listes de candidatures et conformément aux dispositions de l'Arrêté N°2014-0084/MESRS-SG du 22 janvier 2014, modifié, fixant les modalités d'élection des Doyens, des Vice-Doyens et Assesseurs des Facultés des Universités du Mali, **Professeurs Mariam SYLLA et Mamadou Lamine DIAKITE** sont déclarés provisoirement élus, respectivement en qualité de Doyen et de Vice-Doyen de la FMOS.

Le président du Bureau de vote a donné une lecture, à haute voix, des résultats provisoires devant les représentants des deux listes. Les résultats du scrutin ont été proclamés et affichés devant le bureau de vote.

Observations et réclamations :

Les opérations se sont déroulées dans le calme et la sérénité. Aucune action de nature à entamer la crédibilité de cette élection n'a été constatée.

Fait à Bamako, le 30 novembre 2023

Les membres du bureau de vote :

Les membres de la Commission de Supervision :

M. Adama BERTHE, Vice-président.

Pr Mahamadou DIAKITE, Président...

M. Mahamoudou KONE, membre....